

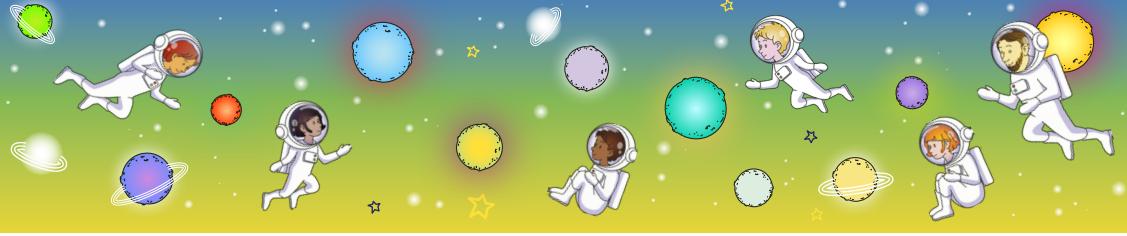
Projet éducatif

2025 - 2026



Centre Culturel et Social Rotterdam
42 Rue d'Ypres, 67000 Strasbourg
centrerotterdam67@gmail.com
www.centrerotterdam.org

Bureau : 03 88 61 20 92
ALSH Primaire CXV : 03 88 41 18 63
ALSH Maternelle CXV : 03 88 45 97 37



Les objectifs du Centre Culturel et Social Rotterdam

Depuis sa création, l'association a pour objectifs :

- De promouvoir la culture populaire spécialement chez la jeunesse, dans tous les domaines et par tous les moyens (réunions, conférences, films, manifestations artistiques, etc...)
- D'aider les parents dans leurs obligations envers leurs enfants en prévoyant des loisirs organisés, des études surveillées, des cours dans certaines disciplines, des jeux, des services d'entraide, des garderies d'enfants, des centres de vacances, etc...
- D'organiser un service d'action sociale au bénéfice des personnes âgées, infirmes, malades, et un service d'aide aux nécessiteux de tous genres et en toutes circonstances.
- D'essayer de rapprocher les hommes de confessions, de conceptions philosophiques et religieuses différentes et d'unir dans le sens de la justice et du respect d'autrui.
- De favoriser le développement physique et moral de la jeunesse.

Depuis plus de 20 ans, l'association s'est engagée résolument dans une dynamique :

- De prise en compte des problèmes sociaux majeurs du quartier,
- D'élargissement de ses capacités de réponse à ces problèmes,
- D'ouverture aux partenaires.

L'objectif devient alors de développer les services nécessaires à la vie des habitants du quartier.

La démarche actuelle du Centre Culturel et Social Rotterdam

Le Centre Culturel et Social Rotterdam reste la seule structure du quartier des XV à proposer des activités d'animations globales et de type socioculturelles, le quartier n'étant en effet pourvu ni d'un club de prévention, ni d'un centre socioculturel.

Le Centre Culturel et Social Rotterdam est un lieu d'activités périscolaires, un lieu de rencontre et d'échange pour les habitants du quartier, un lieu d'accueil pour les adolescents, un lieu de réflexion et de débat, une source d'informations ; notre association se doit de répondre et de réfléchir aux interrogations du quartier, dont l'évolution sociale et économique a amplifié les attentes.

Le quartier des XV est aussi le creuset de populations d'origines sociales et culturelles diverses ; dans le cadre de ses activités, le centre culturel et social Rotterdam a toujours pris à cœur de valoriser cette richesse.

Présente depuis plus de quarante ans maintenant, le centre culturel et social Rotterdam est avant tout l'association des habitants du quartier. Cette notion importante a permis la pérennité du souci originel : la prise en compte de manière concertée, des besoins de toutes les composantes de la population et promouvoir une politique d'action sociale



visant à soutenir les habitants modestes et les plus défavorisés.

Au fil des années, le centre culturel et social Rotterdam est devenu un pôle d'animation et d'initiative, en multipliant ses secteurs d'intervention.

- Activités à destination des enfants : accueil de loisirs sans hébergement, accueil avant et après la classe, activités périscolaires, centre de vacances, mini séjours.
- Adolescents : accueil, aide aux devoirs, permanence, sorties, activités culturelles et sportives, mini-camps, séjours à l'étranger
- Adultes : espace rencontre, activités culturelles, sorties nature, fêtes de quartier, braderie, fêtes de Noël, séjours familiaux, etc...
- Pour tous : espace informatique (accès libre, initiation collective, Internet), fête de quartier (Expo/Vente, fête de Noël, repas de la convivialité, braderie, cinéma de plein air, loto, fête de quartier, etc...), ateliers lecture, écriture, théâtre, mémoire, jeux de cartes, randonnées...

Ce travail accompli par des permanents est toujours en lien avec un réseau de bénévoles du quartier.

Le développement de l'association nous a permis de développer des activités et de toucher un public plus vaste, d'accroître nos contacts quotidiens et nos capacités de médiation, et de cheminer, l'espace d'un instant, avec les enfants, les adolescents, les familles et les personnes âgées.

Le Conseil d'Administration est composé de 15 personnes élus lors de l'Assemblée Générale, ainsi que d'un représentant de la Ville de Strasbourg et d'un représentant du CeA.

L'association compte à travers l'ensemble des activités et services qu'elle propose, 750 membres adhérents.



L'accueil de loisirs sans hébergement

Finalités éducatives

Les finalités sont multiples. Elles sont axées sur 3 idées principales :

Le bien être de l'enfant

L'épanouissement de l'être humain ne peut s'effectuer en dehors du plaisir qu'il connaît dans ses rapports avec les autres enfants et les adultes, au cours des rencontres et des activités qu'il pratique.

La construction de sa personnalité

- en favorisant son ouverture d'esprit
- en permettant la découverte et l'expression, sous toutes ses formes, de son potentiel physique, artistique et intellectuel
- en l'incitant à forger sa propre réflexion et en stimulant son sens critique
- en donnant à l'enfant le sens des valeurs morales et sociales, en faisant vivre les notions de liberté, d'amitié, d'égalité, de respect d'autrui et des biens, de solidarité

Aider l'enfant à prendre sa place dans la société

Les échanges entre enfants ou entre enfants et adultes sont des enrichissements mutuels qui doivent permettre aux uns et aux autres de prendre une part active et consciente dans la vie sociale et éveiller le sens de la responsabilité individuelle et collective.

L'acquisition de l'autonomie de l'enfant est nécessaire à la maîtrise de son avenir.

Notre action doit aussi relier l'enfant à la fois à son passé, son histoire et à son présent, en lui faisant découvrir sa ville et son actualité, son environnement naturel, économique, social et technique.

Nous susciterons aussi, avec l'équipe d'encadrement, les occasions favorables à des projets européens.

Objectifs pédagogiques

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires de celles des parents et de l'école.
- Soutenir la promotion de loisirs de qualité, d'actions facilitant l'apprentissage de la vie sociale, la responsabilisation pour les plus grands.
- Favoriser le développement d'activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale des enfants et des adolescents pendant leurs temps libres
- Faciliter l'ouverture vers l'extérieur (du centre, du quartier, de la ville,...) et envisager des projets européens.



- Impliquer les enfants et les jeunes ainsi que les parents dans la définition des besoins et la mise en œuvre des actions
- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels accompagnant dans ses projets
- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents, en offrant à leurs enfants un accueil de qualité, en dehors des temps scolaires.
- Faire vivre à l'enfant des temps de loisirs, de vacances dans un esprit d'aventure agréable et de découverte, en tenant compte du rythme biologique des enfants.
- Faire participer les enfants en termes de formulation, de préparation de vécu et de suivi des activités en les plaçant dans une attitude différente que celle de la consommation.
- Faire vivre un fonctionnement laissant une large place à l'initiative, la motivation, l'autonomie de chacun et du groupe vers la découverte et la participation à la vie locale.
- Contribuer à l'enrichissement du niveau de chaque enfant par la pratique d'activités nouvelles visant à son développement harmonieux (expression musicale, activités scientifiques et techniques, aménagement des espaces, maîtrise des techniques).
- Mettre en œuvre les différentes activités en ayant en permanence à l'esprit les notions de plaisir, de jeu et de vacances.
- Mettre en place des activités peu ou pas pratiquées par les enfants en dehors du contexte familial.

Fonctionnement des accueils de loisirs du Centre Rotterdam

**À l'école élémentaire du Conseil des XV
2 rue de Douai – 67000 Strasbourg – Tel : 03.88.41.18.63**

L'accueil est situé dans l'enceinte de l'école. Il concerne les enfants âgés de 5 à 14 ans, provenant essentiellement de l'école élémentaire du Conseil des XV, élargi aux enfants des autres quartiers, dans la limite des places disponibles.

Le personnel

L'équipe est composée de :

- Une coordinatrice
 - Un directeur ALSH
 - 1 animateur pour 12 enfants âgés de 5 à 14 ans
- Tout le personnel est diplômé ou en passe de l'être.
- 1 agent de restauration, en charge du service



Les inscriptions

Pour inscrire un enfant, chaque parent doit créer son dossier en ligne (un tutoriel est consultable depuis le site Internet de l'association).

Il lui sera demandé de fournir les pièces suivantes :

- Photo d'identité
- La fiche sanitaire complétée et signée (avec photocopie carnet de vaccination)
- Les photocopies des derniers justificatifs de revenus des deux parents
- L'autorisation parentale complétée et signée
- L'attestation d'assurance scolaire de l'enfant

Les inscriptions à l'accueil de loisirs se feront à la journée (les mercredis), repas inclus, ou à la semaine (les vacances scolaires). Les parents apprécient la souplesse, mais cette flexibilité nécessite un temps d'inscription et de renseignement plus long.

Les locaux

- 4 salles d'activités,
- 1 salle d'évolution,
- 1 salle bibliothèque,
- 1 salle de restauration,
- 1 préau,
- La cour de l'école,
- 1 local de rangement,
- 1 bureau (avec moyen de communication mis à disposition : ordinateur, téléphone, mail, fax, dossier des enfants, liste de téléphone pour alerter les secours, listes des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence, cahier d'infirmerie)

La restauration

Les enfants ont la possibilité de prendre les repas au Centre, commandés une semaine avant et livrés froids par un traiteur spécialisé dans la restauration collective. L'école nous met à disposition leur système de chauffe, un réfrigérateur ainsi que le lave-vaisselle professionnel.

Les partenaires

La CAF du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg pour le versement des prestations de service, le versement des subventions pour les séjours ou l'acquisition de matériel de fonctionnement.

La DRJSCS pour l'habilitation de l'ALSH et des séjours.

La Ville de Strasbourg pour la mise à disposition des locaux et du personnel d'entretien.



L'ouverture et horaires

Un accueil de loisirs qui fonctionne :

- Tous les mercredis de 7h45 à 18h15, (hors jours fériés)
- Les petites et grandes vacances scolaires, (Toussaint, Hiver, Pâques et Juillet), de 7h45 à 18h15 (hors jours fériés).

Pour les enfants âgés de 5 à 14 ans :

- 7h45 – 9h15 : Arrivée échelonnée des enfants dans la cour et à la cantine au CXV, petit-déjeuner proposé aussi bien aux enfants qu'à leurs parents
- 8h30 – 9h40 : Temps libre dans la cour + dans les salles, rangement
9h40 : Appel + présentation des activités par les animateurs
- 10h00 – 11h45 : Temps d'activités
- 11h45 – 11h55 : Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains
- 12h00 – 13h15 : Repas
- 13h15 – 13h40 : Temps libre, rangement
- 13h40 : Appel, présentation des activités par les animateurs
- 14h00 – 16h00 : Temps d'activités, rangement
- 16h15 – 16h45 : Goûter
- 16h45 – 18h00 : Temps libre
Départs échelonnés à partir de 17h00
- 18h00 – 18h15 : Rangement

**À l'école maternelle du Conseil des XV
13 rue de Rotterdam – 67000 Strasbourg – Tel : 03.88.60.30.61**

L'accueil est situé dans l'enceinte de l'école. Il concerne les enfants âgés de 3 à 6 ans, provenant essentiellement de l'école maternelle du Conseil des XV, élargi aux enfants des autres quartiers, dans la limite des places disponibles.

Le personnel

L'équipe est composée de :

- Un directeur,
- 1 animateur pour 8 enfants âgés de 3 à 6 ans

Tout le personnel est diplômé ou en passe de l'être.

Les inscriptions

Pour inscrire un enfant, chaque parent doit créer son dossier en ligne (un tutoriel est consultable depuis le site Internet de l'association).



Il lui sera demandé de fournir les pièces suivantes :

- Photo d'identité
- La fiche sanitaire complétée et signée (et photocopie carnet de vaccination)
- Les photocopies des derniers justificatifs de revenus des deux parents
- L'autorisation parentale complétée et signée
- L'attestation d'assurance scolaire de l'enfant

Les locaux

- 1 salle d'activités,
- 1 salle d'évolution équipée de matériel,
- 1 salle de sieste,
- 1 cuisine pédagogique,
- 1 préau,
- 1 BCD,
- La cour de l'école,
- 1 local de rangement,
- 1 bureau (avec moyen de communication mis à disposition : ordinateur, téléphone, mail, dossiers des enfants, liste de téléphone pour alerter les secours, listes des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence, cahier d'infirmérie).

Les partenaires

La CAF du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg pour le versement des prestations de service, le versement des subventions pour les séjours ou l'acquisition de matériel de fonctionnement.

La DRJSCS pour l'habilitation de l'ALSH et des séjours.

L'ouverture et horaires

Un accueil de loisirs qui fonctionne :

- Tous les mercredis de 7h45 à 18h15, (hors jours fériés) pour 3 à 6 ans. Les enfants sont déposés à l'école élémentaire du CXV afin de faciliter et limiter les déplacements aux parents (et aux enfants). Ils regagneront leur accueil vers 9h30 (les 2 écoles se faisant face).

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans :

7h45 – 9h15 : Arrivée échelonnée des enfants dans la cour et à la cantine au CXV, petit-déjeuner à la cantine, temps libre dans la cour / Coin autonome / Appel + Présentation des activités + Passage aux toilettes

9h30 – 10h30 : Ludothèque / temps d'activité

10h30 – 11h30 : Jeux d'éveil / Cour / Salle de motricité (à l'école maternelle),

11h45 : Départ pour l'école le CXV, passage aux toilettes, lavage des mains

12h00 – 13h00 : Repas, passage aux toilettes, lavage des mains



13h20 – 13h40 : Retour à l'école maternelle, appel, présentation des activités

13h45 – 15h15 : Passage aux toilettes, sieste pour les plus petits

14h – 15h30 : Temps d'activités pour les plus grands

15h45 : La météo des enfants, passage aux toilettes, lavage des mains

16h00 – 16h30 : Goûter

16h30 – 17h45 : Temps libre / Temps d'activités

Départs échelonnés à partir de 17h00

18h00 : Rangement, fermeture des locaux à 18h15

Les inscriptions à l'accueil de loisirs se feront à la journée (les mercredis) ou à la semaine (les vacances scolaires), repas compris. Les parents apprécient la souplesse, mais cette flexibilité nécessite un temps d'inscription et de renseignement plus long.

Vie à l'accueil de loisirs

Le rythme de vie de l'enfant

Le rythme des enfants est un élément primordial de la vie de l'Accueil de Loisirs. L'organisation de l'Accueil doit être réalisée avec le souci de permettre à chaque enfant de vivre à son rythme. Il est important, lors de toute préparation, de prendre en compte ces éléments et de veiller à ce que la journée de l'enfant soit équilibrée en intensité par une arrivée échelonnée, un temps calme (une sieste pour les plus petits) et un dosage des activités calmes et intenses.

Il faut veiller à ce que le rythme de la journée, dans son ensemble, offre des temps de récupération.

Les repas

L'Accueil de Loisirs doit être un lieu où l'on prend le temps de manger une nourriture saine, équilibrée et bien préparée. Le moment du repas est un temps de récupération, d'échanges importants entre individus.

Les enfants se servent eux-mêmes (alimentation, boisson) sous la surveillance des adultes qui font en sorte que le repas soit aussi un moment éducatif. Chaque enfant doit donc apprendre à goûter, à se servir, à partager. L'adulte crée ainsi des situations éducatives où l'enfant choisit, partage et échange.

Des repas à thème sont organisés en rapport avec des activités spécifiques mises en place à l'Accueil. Ces repas doivent permettre aux enfants de découvrir des notions de diététique et ponctuellement, de participer à l'élaboration des menus.

L'hygiène et la santé

L'équipe d'encadrement doit veiller à mettre en place des règles d'hygiène indispensables à toute vie en collectivité (lavage des mains régulier, brossage des dents lors des camps,



etc...), et être à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer les enfants dans ce domaine. Et mis à disposition des encadrants, différentes listes de numéro de téléphone pour alerter les secours (SAMU, pompier, SOS main, centre anti-poisons, SOS médecin) ainsi qu'un cahier d'infirmierie qui assure le suivi sanitaire (fait par une personne désignée par le directeur du centre)

Des activités spécifiques peuvent être mises en place afin de sensibiliser les enfants aux notions de rythme de vie, de nutrition et d'hygiène, et ainsi faciliter leur prise de conscience. De plus, suite à la crise sanitaire, l'association a mis en place son propre protocole sanitaire. Il est consultable depuis le site Internet de la structure et est affiché dans les locaux de l'organisateur. Il est également envoyé par mail à toutes les familles dont les enfants fréquentent le centre.

Activités

L'organisation de l'activité doit permettre à chacun d'exprimer ses désirs et de choisir son activité, d'où l'attitude déterminante de l'animateur qui doit savoir écouter, réagir, motiver et valoriser. L'importance de la participation aux projets et à l'organisation d'activités est primordiale.

Les activités

- Activités sportives et physiques qui respectent le rythme de vie des enfants
- Activités techniques qui utilisent les connaissances de base des enfants, et qui favorisent l'accès à d'autres connaissances
- Activités artistiques qui développent la créativité et la recherche, ainsi que l'imagination
- Activités autour de l'environnement, soit sur place, soit à l'extérieur du centre. Egalement mise en place de séjour (ou mini-camps)
- Activités tournées vers l'extérieur : avec le développement de projets avec d'autres associations (françaises ou allemandes), dans d'autres lieux (quartiers, villes, pays).

Les sorties

Dans un souci d'écologie et d'économie, nous sollicitons au maximum les transports en commun. L'association possède un minibus (possession du permis B), qui est utilisé pour les sorties à l'extérieur de Strasbourg ou lieux mal desservi par les bus.

La participation de tous

Il est important pour les enfants de pouvoir partager ce qu'ils vivent au sein de l'accueil. C'est pourquoi la participation des parents ou d'autres publics peut être envisagée, lors des projets d'animation particuliers (expo, spectacle, représentation...).

L'action de l'équipe éducative sera de permettre une continuité dans le déroulement des activités et non pas de les enchaîner les unes derrière les autres, sans lien entre elles ; d'où la nécessité pour l'équipe de proposer des activités autour d'un thème.



Communication

L'ALSH doit communiquer aussi bien vers l'extérieur qu'en interne.

Favoriser le dialogue avec les parents

L'équipe d'encadrement se doit d'être au plus près des parents, par le biais de la communication écrite ou orale, et en se montrant disponible pour répondre aux questions et aux interrogations des familles.

L'équipe proposera aux parents des réunions d'information relatives à l'organisation de séjours (courts ou longs), à la rentrée, etc...

Évaluations

Des critères d'évaluation, préalablement définis par l'équipe, seront utilisés afin de dresser un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conduite à l'ALSH. Ce bilan permettra d'apporter des modifications au projet initial, si besoin est.

Parallèlement, une fois par semaine, l'équipe d'animation fera le point sur la semaine d'activités écoulée. Durant cette réunion, l'équipe ciblera les points d'insatisfaction et nourrira une réflexion en vue d'améliorations.

A l'aide de ces évaluations, l'équipe établira un compte rendu en vue d'un bilan avec l'organisateur concernant les activités et les domaines administratif et financier.

Outils d'information

Le programme d'animation

Des plaquettes de programme d'animation sont largement distribuées aux parents (mailing), dans les écoles, les mairies, les commerçants, le site Internet de l'association, etc...

L'affichage

Plusieurs tableaux d'affichage (aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre), permettent de tenir à jour les informations utiles à la vie de l'Accueil.

La presse

Par l'intermédiaire de la presse écrite (DNA), nous essayons au mieux de diffuser l'information.

Les plaquettes

Chaque année, une plaquette relatant toutes les activités proposées par le centre, est distribuée largement à travers tout le quartier et alentours.

Le site Internet de l'association

L'association a créé un site internet dédié non seulement à la communication de ses actions mais également à la vie du quartier. Les programmes des enfants mais aussi des plus grands sont téléchargeables. L'association communique également avec plusieurs réseaux sociaux pour diffuser l'information.